

Association pour le Site de Thouzon

BULLETIN D'INFORMATION N° 21

Février 1994

Compte-rendu de l'Assemblée Générale 1994

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, chers amis de Thouzon, BON-SOIR!

Nous tenons ce soir notre 7^e assemblée générale et nous vous remercions d'être venus témoigner, par votre présence, de votre soutien actif pour cette exceptionnelle entreprise de longue haleine qu'est la restauration du Prieuré de Thouzon.

Je voudrais y associer les 21 personnes qui n'ont pu être présentes et qui nous ont fait parvenir leur "pouvoir". En effet, un certain nombre d'entre elles habitent à plusieurs centaines de kilomètres, mais un jour en simples touristes, elles sont tombées sous le charme de ce magnifique site et ont voulu encourager, par leur adhésion, notre travail de restauration.

7 ans déjà! C'est à la fois beaucoup et si peu! Et pourtant que d'énergies déployées durant tout ce temps pour chercher les financements, organiser les chantiers, animer le château par des spectacles de plein air...!

Savez-vous que ces 7 années d'ac-

tivité représentent plus de 10 000 heures que jeunes et adultes bénévoles ont consacré à la réhabilitation de ce site?

Cela va donc faire la 7^e année que des jeunes du pays, d'autres régions de France et d'ailleurs vont donner de leur temps, de leur enthousiasme, de leur bonne humeur pour un monument, pour la plupart, étranger à leur pays d'origine mais que tous ont adopté et aimé. Notre association leur dit un grand merci!...

Mais je voudrais surtout remercier les autres bénévoles du pays qui représentent, à mes yeux, l'ossature indispensable de cette grande entreprise que nous vivons. Merci donc à celles et à ceux qui donnent de leur temps libre en week-end ou durant les vacances d'été - quelle qu'en soit la durée - pour participer à cette oeuvre de longue haleine.

Tous ont suffisamment transpiré pour que, chantier après chantier, la lente mais néanmoins réelle transformation s'opère... Par leur travail - bien souvent de "fourmis", surtout en archéologie (n'est-ce pas Christian!) - nul doute que tous, jeunes et adultes, se sont sentis beaucoup plus proches de l'histoire de ces moines bénédictins, hommes de prières, certes, mais aussi hommes d'actions: ils ont eu, entre autre, le souci d'améliorer la fertilité des terres environnantes par

l'assèchement des marais de la plaine de Thouzon.

Merci aussi à la municipalité du Thor qui, consciente de l'intérêt que représente ce monument pour le patrimoine local, continue à nous soutenir lors des chantiers d'été. Pour cette opération exceptionnelle, celle-ci nous a accordé une aide exceptionnelle: Merci à elle mais surtout à tous les contribuables thorois de comprendre qu'au-delà des intérêts particuliers, il y a surtout l'intérêt général d'une ville qui veut sauvegarder son patrimoine!...

7 ans! N'est-ce pas le temps nécessaire pour accéder -dit-on- à cet âge "raisonnable" permettant d'atteindre bientôt la vitesse de croisière? Etions-nous bien raisonnables, en 1987, lorsque nous avons décidé de mettre fin à la lente mais inexorable "agonie" de ce prieuré, voué à sa complète disparition par le temps et le vandalisme?...

Oui, nous sommes plus que jamais résolus à "garder le cap", coûte que coûte, malgré les incertitudes des financements, les contraintes budgétaires, la situation conjoncturelle peu favorable!...

7 ans! C'est aussi l'âge de la reconnaissance -non pas que nous étions "igno-

SIEGE SOCIAL: Hameau de Thouzon - 84250 Le Thor
tél. 90 33 90 67

rés", mais plutôt celui de l'affirmation que nous avons raison d'entreprendre cette "aventure". Nous atteignons aujourd'hui un tournant décisif: celui de la réfection de la toiture, étape indispensable avant d'entamer la restauration de l'intérieur de l'église Sainte-Marie, objectif essentiel de cette entreprise.

L'année dernière, ici-même, je faisais le pari que 1994 verrait le début de l'opération "UN TOIT POUR THOUZON". Malgré la défection de 2 de nos financeurs (le Conseil Régional et le Conseil Général), nous espérons tout de même démarrer ce chantier à la fin du printemps.

Deux mois sur ce projet qui nous tient à coeur. Vous le savez certainement, les travaux vont être réalisés par une entreprise. Nous vous avons informés que Monsieur Flavigny, architecte en chef des monuments historiques, nous avait préparé une étude préliminaire de consolidation de l'église. Son objectif était d'apprécier d'une manière quantitative et estimative sommaire les principaux postes d'ouvrages. Le devis avait été alors estimé à près de 900 000 F).

Pour la réalisation de ce projet de

restauration, nous avons tout naturellement voulu nous adresser à un architecte spécialisé en monuments anciens et, de surcroît, membre de l'association, M. Joël JAYER. En accord avec M. FLAVIGNY, peu disponible, la passation a eu lieu. Par ailleurs, M. Jayer nous a proposé que cette restauration soit sous la responsabilité d'un architecte de la Côte d'Or, particulièrement compétent pour tous les monuments anciens, M. De BAZELAIRE qui, entre autre, a été l'architecte des monuments appartenant au Comte de Paris. Il est venu sur le site - qu'il a particulièrement apprécié - et a délégué M. Jayer pour assurer le suivi des travaux.

M. Jayer s'est donc mis en quête de rechercher des entreprises compétentes en restauration des monuments anciens. Actuellement, celles-ci sont en train d'établir leur devis. Nous ne savons pas encore si nous pourrions diminuer l'estimation première de M. Flavigny (900 000 F). Nous gardons quelque espoir, mais nous craignons que de mauvaises surprises de dernières minutes nous réservent des "hausse indigestes"!... M. Jayer nous en reparlera tout à l'heure lorsqu'il présentera le projet de restauration de la toiture de Thouzon. Je le remercie d'avance pour l'intérêt qu'il porte à ce monument en tant qu'adhérent, bien sûr, mais aussi en tant que "simple voisin" de Gadagne!

Et puis, comme vous le savez pour l'avoir lu dans le bulletin de l'association

et dans celui de la municipalité, le chantier 1993 a été plus particulièrement consacré à l'archéologie. Ce travail archéologique a été mené sous la responsabilité de Christian MARKIEWICZ et il se poursuivra cette année encore. Christian évoquera tout à l'heure les projets de travaux du chantier 1994. Nous nous félicitons d'avance d'avoir su choisir un archéologue passionné, passionnant, chaleureux, amusant, que tous les jeunes ont énormément apprécié comme pédagogue!... Merci à toi Christian!

Mesdames, Messieurs, chers amis de Thouzon, nous repartons pour une nouvelle année importante. Nous avons besoin plus que jamais de votre soutien en ces temps difficiles où quelquefois notre dynamisme et notre enthousiasme vacillent devant l'incertitude de certains financements. Cependant, nous croyons que cette étape que nous entamons sera décisive dans l'avenir de l'association. Il faut que nous la franchissions. Nous espérons que nous viendrons à bout de tous les obstacles. En tout cas, vous savez que toutes les bonnes volontés, toutes les compétences sont les bienvenues!

N'hésitez pas à nous renouveler votre confiance par votre adhésion que nous enregistrerons tout à l'heure à la fin de l'Assemblée Générale.

Merci à tous et à l'année prochaine!

Jean-Marie TAVERNIER

Adhésions 1994

Nous avons
besoin de
votre
adhésion!

Pensez à
renouveler
votre

cotisation
pour l'année
1994:

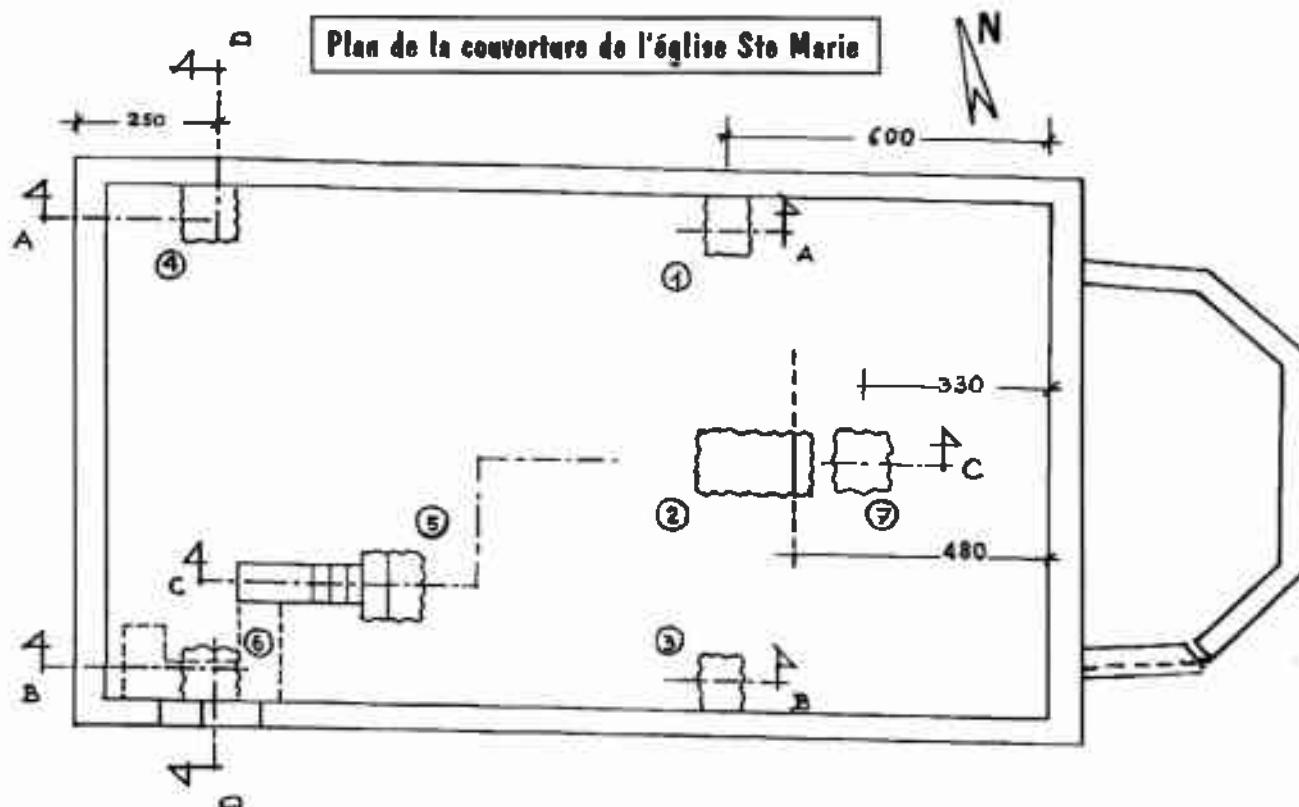
COTISATION
individuelle 100 F
couple 150 F

Adressez vos chèques au
siège de l'association.
Merci!

Assemblée Générale 1994

- Rapport moral voté à l'unanimité.
- Présentation du rapport d'activités par Alain PERON: Les activités sont énumérées dans l'ordre chronologique (participation à la Foire des Rameaux, spectacles présentés dans le cadre du Festival de la Sorgue, chantier d'été, projets).
- Rapport d'activités voté à l'unanimité.
- M. Christian MARKIEWICZ, archéologue, fait ensuite un exposé pour présenter les travaux de l'été 1993. Son propos est illustré d'une projection de diapositives et de transparents.
- M. Joël JAYER, architecte, présente le projet de travaux sur la toiture et sur la voûte de l'église Sainte-Marie. Sa présentation est également illustrée par une projection de transparents.
- Le compte-rendu financier proposé par le trésorier Yves RHAME laisse apparaître un solde positif de 4961,50F pour un budget annuel s'élevant à 168274,00F.
- Bilan financier voté à l'unanimité.

Nous vous présentons ici le compte-rendu des sondages et relevés effectués sur la toiture au cours des derniers mois. Les textes et relevés graphiques sont de M. Jayer.



COMPTE-RENDU DES SONDAGES

Reconnaissance du 17 novembre 1993
(repère 1 sur le plan):

Lors d'une première opération de déblaiement, il est apparu, en rive du long-pan nord et à l'aplomb de la brèche du parement, une surface dallée d'un demi mètre carré environ. Les dalles de pierre, de 6 cm d'épaisseur, à joints très fins, semblent en bon état.

Le plan de ces dalles indique une pente unique dans le sens ouest-est.

L'association pratique ensuite la décondamnation du trou d'homme existant dans la voûte de l'église, à l'angle sud-ouest et aménage un accès relativement sûr par deux échelles et un palier intermédiaire appuyé au pignon ouest.

Une palissade de sécurité est scellée devant la baie d'accès sur le long-pan sud.

EFFECTUÉS SUR LA TOITURE DE L'ÉGLISE SAINTE-MARIE

Reconnaissance du 28 décembre 1993:

Les fouilles en repères 2, 3, 4, 5 et 6 viennent heureusement compléter les observations de la fouille 1.

Des relevés sommaires d'altitude relative entre ces points, on peut conclure à une pente unique ouest-est d'environ 6,5 cm par m.

Seule la fouille en repère 7 fait apparaître l'extrados de la voûte.

En conclusion, il est probable que les 4/5 de la couverture soient dallés de pierre encore en place, mais ceci ne pourra être confirmé qu'avec le déblaiement général.

Reconnaissance du 23 janvier 1994:

-Couverture de la nef.

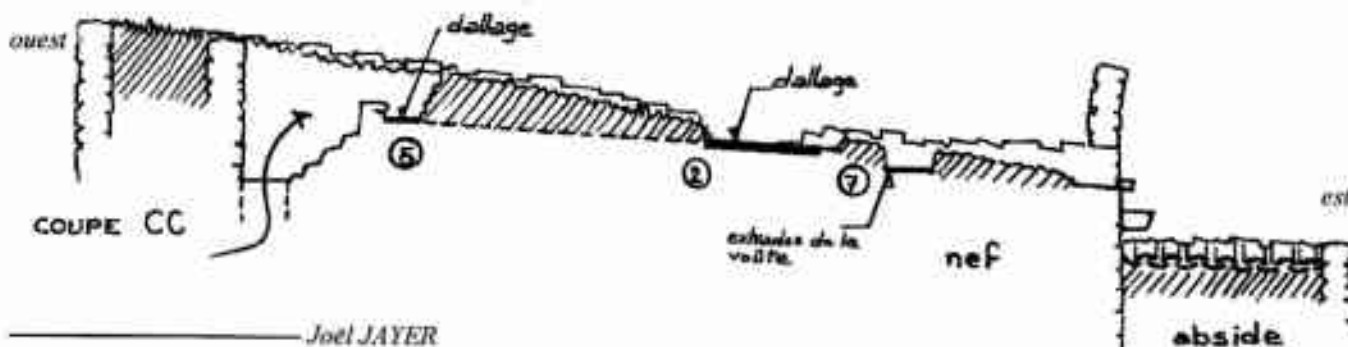
Poursuite de la fouille repère 2, de façon à localiser la ligne d'arrêt du plan de dallage retrouvé lors des reconnaissances précédentes des 17/11 et 28/12.

Cette ligne se détermine vers 4,80m en parallèle au parapet est.

-Couverture de l'abside.

Le déblaiement superficiel d'une dizaine de centimètres de terres et débris de tuiles a permis de dégager le dernier plan de couverture établi sur la surélévation de l'abside. Les tuiles canal sont généralement en place, les tuiles de couverture sont à remplacer pour la plupart.

Un sondage pratiqué en rive de l'égout, au sud, sur une soixantaine de cm de profondeur confirme que, semblablement à ce qui a été pratiqué sur la nef, cette couverture repose à même un remblai de terre très sableuse.



Joël JAYER

